



PROFESSION DE FOI CAPL



En continuité des gouvernements précédents, qu'ils soient de gauche, comme de droite, ce **gouvernement** veut aller jusqu'au bout de la **destruction de l'hôpital public** et, pour cela, **casser définitivement le statut** !

FORCE OUVRIERE s'est toujours opposé à la remise en cause de notre **statut garant de nos droits collectifs et individuels**, fondement de l'hôpital public.

FORCE OUVRIERE a toujours défendu et continuera à le faire, nos acquis contraire à la « **méritocratie** » qui conduit inexorablement à la division entre les agents et permet à la Direction de jouer les uns contre les autres en créant un climat délétère, pour mener la politique du « **tout économie** » par la division des agents.

44 candidates et candidats qui ont librement choisi de se présenter sur les listes FO pour :

- ✚ Faire respecter le statut
- ✚ Faire rétablir la règle de l'ancienneté à l'avancement de carrière contre celle de la « *tête du client* »
- ✚ Œuvrer à faire rétablir la promotion interne sur des principes de choix personnels et dans un cadre égalitaire.

44 candidates et candidats qui, avec FO, s'indignent et **s'opposent au PPCR**, signé par la FSU, CFDT et UNSA, et en exigent l'**ABROGATION** !

44 candidates et candidats qui exigent la mise place d'un véritable calendrier de **mise en stage des personnels contractuels** sur le principe statutaire du concours sur titre, basé sur les diplômes et l'expérience professionnelle validée par la VAE.

44 candidates et candidats qui **étudient les dossiers et rencontrent les agents** pour mieux défendre leurs intérêts.

FORCE OUVRIERE **EXIGE LE RETRAIT** du plan du gouvernement pour un régime de **retraite universel par point** et **exige le maintien de notre caisse de retraite la CNRACL**, garant de nos pensions et de notre statut.

C'est pourquoi, sur le plan local, comme au niveau national, nous revendiquons :

- ✚ La transformation des **emplois contractuels en emplois statutaires**.
- ✚ Le rétablissement de la **catégorie active avec le calcul des pensions sur les 6 derniers mois** de traitement.
- ✚ Toute volonté de **décompte des périodes d'inactivité** (AT, maladie, maternité, congés exceptionnels...) dans le **calcul des retraites**.
- ✚ Toute volonté de **décompte des périodes d'inactivité** (AT, maladie professionnelle, maternité, congés exceptionnels...) dans le **calcul de la prime de service**.

FO est un syndicat qui dit ce qu'il fait et qui fait ce qu'il dit !



DU 30 NOVEMBRE AU 5 DECEMBRE

ET LE 6 DECEMBRE 2018

VOTEZ ET FAITES VOTER

FORCE OUVRIERE

Aux CTE, aux CAPL, aux CAPD et aux CCP

